

Rapport de Formation sur la Prévention de la Corruption et la Norme ISO 37001

1. Contexte et Objectifs de la Formation

Contexte Général

Dans le cadre des efforts conjoints du Haut Comité du Contrôle Administratif et Financier (HCCAF) rattaché à la Présidence de la République de Tunisie et du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), une formation a été organisée afin de renforcer les capacités techniques des hauts responsables et fonctionnaires du HCCAF, des contrôleurs et des magistrats de la cour des comptes et des représentants des inspections départementales en Tunisie en matière de gouvernance éthique, de transparence et de lutte contre la corruption.

Il convient de rappeler que PNUD soutient les autorités tunisiennes dans le renforcement du système de contrôle et d'audit de gestion dans le secteur public garant de la redevabilité et de la transparence de la gestion publique à travers les différents travaux d'audit et d'inspection réalisés sur les comptes et la gestion publique, en vue d'assurer sa conformité avec la législation et les procédures en vigueur, l'évaluation de la qualité de la gestion et l'atteinte des objectifs fixés. L'importance du contrôle et de l'audit de la gestion au sein du secteur public réside ainsi dans la protection des finances publiques, la garantie de la légalité des actions des structures publiques, l'évaluation de l'efficacité des politiques et programmes publics, la contribution à la lutte contre la corruption et la bonne gouvernance de la gestion des finances publiques, tant au niveau central que local.

Cette initiative s'inscrit ainsi dans la mise en oeuvre d'une stratégie nationale de bonne gouvernance, visant à améliorer les mécanismes de contrôle interne et à promouvoir l'intégrité dans les institutions publiques. Cette formation participe ainsi à la dynamique de renforcement des capacités nationales en matière de prévention de la corruption, et plus largement, dans la consolidation d'un État de droit fondé sur la transparence, l'éthique et la responsabilité.

Objectifs de la Formation

L'atelier visait à :

- Introduire la norme ISO 37001 comme cadre de référence stratégique pour les institutions publiques tunisiennes.
- Fournir une compréhension approfondie de la **norme ISO 37001**, de ses exigences et de ses outils d'application dans le secteur public.
- Outiller les participants pour la mise en place de systèmes de prévention de la corruption alignés sur les **standards internationaux les plus exigeants**.
- Renforcer la capacité institutionnelle des entités de contrôle à anticiper, détecter et gérer les risques de corruption.
- Favoriser une culture de l'éthique et de l'intégrité au sein des administrations publiques tunisiennes.

Objectifs spécifiques

- Sensibiliser à la nécessité de l'**engagement des instances dirigeantes** dans le pilotage de systèmes éthiques.
- Développer des compétences pour la **cartographie des risques de corruption** adaptée au contexte tunisien selon chaque secteur d'activité..
- Mettre en valeur les **bonnes pratiques internationales** en matière de lutte contre la corruption dans les organismes publics et apporter des solutions opérationnelles.
- Encourager la mise en œuvre de pratiques éthiques conformes aux standards internationaux par la norme Iso 37001.
- Favoriser un échange d'expériences et une collaboration renforcée avec les partenaires internationaux.

2. Déroulement de la Formation

Participants (45/50 participants)

- Président du Haut Comité du Contrôle Administratif et Financier
- Représentante du PNUD en Tunisie et membres du PNUD de Tunis
- Cadres supérieurs et fonctionnaires du HCCAF
- Inspecteurs des finances
- Magistrats de la Cour des Comptes
- Fonctionnaire du Haut Comité du Contrôle Administratif et Financier
-

Méthodologie

La formation s'est déroulée sous forme de 3 sessions interactives, pratiques, d'une présentation approfondie d'une cartographie des risques et d'études de cas. Une approche participative a été privilégiée afin de favoriser l'échange d'expériences et l'appropriation des contenus.

Thèmes abordés

1. **Introduction aux concepts de gouvernance, éthique et transparence propre à la norme ISO 37001 (Spécificité)**
2. **Cadres juridiques et institutionnels de lutte contre la corruption**
3. **Présentation de la norme ISO 37001 : finalité, structure, exigences**
4. **Implémentation d'un système de management anti-corruption dans le secteur public**
5. **Bonnes pratiques internationales et leçons tirées d'expériences comparées**

3. Présentation de la Norme ISO 37001

Définition et Objectifs

La norme **ISO 37001** est un système de management destiné à aider les organisations à prévenir, détecter et traiter les risques de corruption. Elle fournit un cadre de référence adaptable aux structures publiques ou privées, quelle que soit leur taille.

Principaux éléments de la norme

- **Politique anti-corruption** claire et diffusée

- **Évaluation des risques de corruption** et cartographie des risques
- **Contrôles financiers et non financiers** appropriés
- **Procédures de diligence raisonnable** sur les partenaires, fournisseurs et tiers
- **Mécanismes de signalement** et de traitement des alertes
- **Formation du personnel** et sensibilisation continue
- **Audits et contrôles internes réguliers**
- **Engagement de la direction** et rôle exemplaire du leadership

De manière plus approfondie, il a ainsi été mis l'accent sur :

- **Présentation de la norme ISO 37001**

Les participants ont été introduits aux fondements de la norme ISO 37001 : sa genèse, sa structure et ses objectifs. Cette norme fournit un **cadre opérationnel pour la prévention, la détection et le traitement des cas de corruption** à travers :

- L'établissement d'une politique anti-corruption claire
- L'identification et la gestion des risques de corruption
- La mise en œuvre de contrôles financiers et non financiers appropriés
- Le renforcement de la culture d'intégrité

- **Engagement de la direction et gouvernance éthique**

Un accent particulier a été mis sur l'importance **de l'engagement de la direction** dans la mise en place d'un système de management anti-corruption. Il a été rappelé que sans une volonté claire et structurée au sommet de l'organisation, toute démarche éthique risque de rester symbolique.

Les dirigeants (managers dans le secteur public ou privé) doivent jouer un rôle moteur dans :

- L'adoption d'un **leadership exemplaire**
- La mise en œuvre de politiques internes crédibles (politique de cadeaux, dons, mécénat, sponsoring, registre des conflits d'intérêts...)
- La création d'un climat propice au respect des valeurs éthiques et des droits humains.

- **Sensibilisation des administrés et agents publics**

La norme ISO 37001 insiste également sur l'importance de **la formation continue et la sensibilisation** de toutes les parties prenantes – agents publics, fournisseurs, administrés, société civiles, médias, étudiants, et– aux risques et conséquences de la corruption.

- **L'Évaluation des Risques et la Cartographie**

L'importance de l'analyse de risques dans ISO 37001

L'une des pierres angulaires de la norme ISO 37001 repose sur la capacité de l'organisation à **évaluer de manière précise les risques de corruption** auxquels elle est exposée. Cette évaluation permet de hiérarchiser les priorités, d'allouer les ressources et de mettre en place des contrôles adaptés.

La cartographie des risques : un outil stratégique

Dans le cadre de cet atelier , il a été décidé d'insister sur la nécessité pour les institutions publiques de se doter d'une **cartographie des risques de corruption précise et détaillée**, élaborée sur la base :

- D'une analyse du contexte organisationnel (macro, micro)
- D'entretiens avec les parties prenantes
- D'un examen des flux financiers et des processus décisionnels
- De l'identification des points critiques de vulnérabilité

Cette cartographie doit être un **outil vivant**, actualisé régulièrement, intégré dans les processus décisionnels, et utilisé comme base de dialogue entre les services de contrôle interne et les directions générales.

4. Avantages de la norme ISO 37001

- Amélioration de la gouvernance et de la confiance institutionnelle
- Réduction des risques juridiques, réputationnels et financiers
- Renforcement des contrôles internes
- Meilleure transparence dans les processus de décision et donc dans la confiance
- Outil stratégique d'alignement avec les exigences internationales les plus élevées

5. Bonnes Pratiques et Études de Cas

Études de cas internationales

La formation a intégré plusieurs études de cas sur l'application de la norme ISO 37001 dans divers contextes notamment en cas de dons ou cadeaux

6. Principaux acquis

L'atelier a permis :

- D'éclairer les participants sur l'**applicabilité de la norme ISO 37001 dans le contexte institutionnel tunisien**
- De **renforcer la culture éthique** dans les entités publiques de contrôle
- D'offrir des **outils pratiques et méthodologiques** pour la mise en œuvre d'un système de management anti-corruption
- De favoriser un **dialogue interinstitutionnel** entre la Cour des Comptes, le HCCAF et les partenaires techniques.

a. Recommandations générales

1. **Initier un projet pilote** de mise en conformité avec la norme ISO 37001 dans une ou plusieurs directions publiques.
2. Renforcer la **formation continue** des agents publics sur la gestion des risques et la culture d'intégrité.
3. Élaborer une **stratégie nationale de cartographie des risques de corruption**, coordonnée entre institutions.

4. Intégrer la **norme ISO 37001 dans les plans d'audit** et les outils d'évaluation des performances publiques.
5. Poursuivre et institutionnaliser les **ateliers conjoints entre organes de contrôle**, en partenariat avec les agences internationales.

6.1 Recommandations pratiques :

- Démarrer par une **auto-évaluation de conformité** aux exigences de la norme.
- Nommer un **responsable conformité anti-corruption** dédié.
- Élaborer un **plan d'action stratégique** aligné sur les objectifs nationaux.
- Développer un **plan de formation continue** pour les agents publics.
- Impliquer l'ensemble des parties prenantes : citoyens, OSC, médias, institutions partenaires.

7. Conclusions et Perspectives

Conclusions :

La formation a permis de :

- Sensibiliser les hauts cadres du HCCAF aux enjeux internationaux de lutte contre la corruption.
- Présenter un cadre structuré et opérationnel à travers la norme ISO 37001.
- Renforcer l'engagement collectif vers une culture institutionnelle de l'intégrité.

La présence et l'implication active du Président du HCCAF ont été particulièrement saluées, témoignant d'une volonté affirmée de faire progresser la gouvernance éthique au sein des structures publiques tunisiennes.

Perspectives

- Étudier la possibilité d'un **projet pilote d'implémentation de la norme ISO 37001** au sein du HCCAF.
- Renforcer la coopération technique entre le HCCAF, le PNUD et d'autres partenaires internationaux.
- Instituer un **programme de formation continue** sur les normes de conformité et d'éthique.
- Poursuivre les échanges régionaux pour capitaliser sur les expériences similaires.